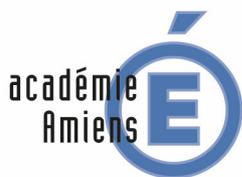


Amiens, le 09 mars 2020



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens  
cedex 9

Horaires d'accueil du public et  
d'accueil téléphonique :  
De 8h00 à 12h30  
Et de 14h00 à 17h00  
du lundi au vendredi

Madame Coralie ALEXANDRE  
Madame Isabelle BOULNOIS  
Monsieur Didier LANTZ  
Madame Martine WINCKELS PANCHEN

Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
d'Éducation Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les enseignant.es  
d'Éducation Physique et Sportive

s/c de Mesdames et Messieurs  
les Chefs d'établissement

## **Objet : Accompagnement des personnels dans le cadre de l'enseignement à distance**

### [Partie commune à l'ensemble des disciplines](#)

Chers collègues,

En cette période particulière où certains établissements de notre académie sont fermés, nous tenons à vous faire part de tout notre soutien, de notre sollicitude et de notre engagement à vos côtés. Le contexte amène certains d'entre vous à s'engager dans l'enseignement à distance ; il est effectivement important de maintenir le lien avec vos élèves. Nous souhaitons vous accompagner en vous proposant quelques outils et ressources qui ont vocation à poursuivre les situations d'apprentissages que vous avez mises en place. Il n'est pas nécessaire d'être trop ambitieux dans vos propositions ; l'usage d'une classe virtuelle permettant de proposer à distance vos séquences habituelles constitue une étape essentielle qui donne l'opportunité de maintenir une dynamique pédagogique.

Vous trouverez en annexe, la procédure pour accéder à une page dédiée qui reprend l'ensemble des ressources destinées à créer très simplement des cours à distance.

Pour vous outiller dans la mise en œuvre technique des classes virtuelles, nous vous proposons des outils variés à utiliser en fonction de vos besoins et de votre expertise. Une entrée commune à toutes les disciplines vous propose des tutoriels sur les points suivants:

- Comment créer et animer une classe virtuelle ?
- L'ENT NEO : un outil complet pour l'enseignement à distance.
- Construire et proposer des exercices interactifs aux élèves avec l'ENT NEO.
- S'entraîner à distance avec un smartphone ou un ordinateur.

- Évaluer : créer des QCM avec pronote.

Une entrée disciplinaire propose pour chaque discipline des outils et ressources spécifiques.

### En Éducation Physique et Sportive

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que **cette continuité pédagogique ne peut en aucun cas impliquer une pratique des APSA** par les élèves, pour des raisons évidentes de sécurité.

Seules des activités pédagogiques en lien avec les dimensions méthodologiques et sociales peuvent être envisagées, adossées aux APSA du programme de formation établi dans votre établissement.

A titre indicatif, sans que cela ne soit ni modélisant ni restrictif :

- Analyses de vidéos avec un filtre d'observation (repères simples et concrets)
- Conception d'enchaînements et de chorégraphies dans le champ d'apprentissage N°3
- Conception de séquences d'entraînement dans le champ d'apprentissage N°5, formalisation des carnets d'entraînement, exploitations des données éventuellement recueillies avec des appareils connectés (cardio fréquence mètre)
- En enseignement optionnel : travail sur les thèmes d'étude, sur le projet collectif.

Il n'y a pas de ressource concernant l'EPS sur la plateforme du CNED, collège comme lycée. Nous tenterons d'alimenter la banque de ressources académiques. Nous sommes donc intéressés par tout document ou toute démarche que vous seriez amenés à développer au sein de votre établissement et que vous souhaiteriez partager.

Il est important de garder le lien avec les élèves en cette période particulière, tout en respectant des principes de bon sens, de faisabilité et d'exploitation.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement en faveur des élèves et nous restons à votre écoute.

Respectueuses salutations.

Les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux en EPS  
de l'académie d'Amiens



Coralie ALEXANDRE



Isabelle BOULNOIS



Didier LANTZ



Martine WINCKELS-PANCHEN

## ANNEXE

### PROCEDURE D'ACCES A LA PAGE DEDIEE AUX RESSOURCES ET OUTILS DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

1 . Connectez-vous à votre ENT.

Soit en passant par le PIA : <https://pia.ac-amiens.fr/> puis cliquez sur le bouton

Soit en allant sur : <https://enthdf.fr/>



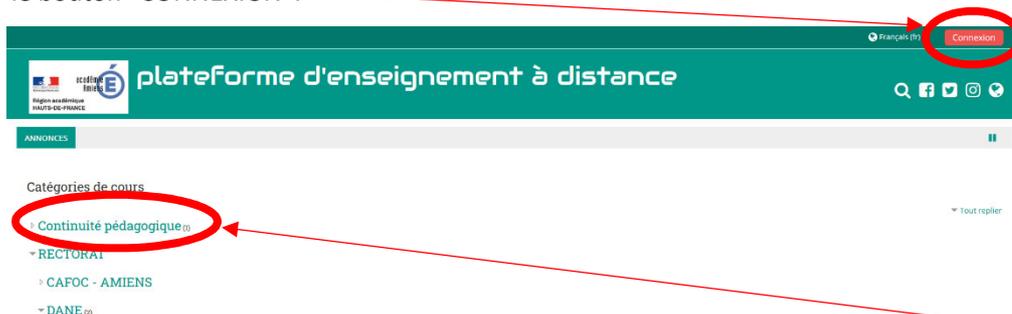
2 . Cliquez sur l'icone "continuité pédagogique":



Si l'icone n'est pas présente dans l'ENT, vous pouvez accéder aux ressources en allant sur l'adresse ci-dessous :

<https://foad.ac-amiens.fr/>

Cliquez sur le bouton "CONNEXION":



Connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe de messagerie académique puis cliquez sur "Continuité pédagogique".

Sélectionnez "Accompagnement des personnels pour la mise en place de l'enseignement à distance".

